

Faculté de l'aménagement
École d'urbanisme et d'architecture de paysage
École d'architecture

AME 6917 - Atelier en montage et gestion de projets urbains

Description : *Immersion dans un travail de gestion de projet autour d'une problématique urbaine. Pratique des outils et techniques méthodologiques pour le montage et la gestion de projets d'aménagement. Développement du leadership, des habiletés de communication et des principes d'éthique.*

Hiver 2025
6 crédits

Local : 3059
Professeur : **Gonzalo Lizarralde**, Professeur École d'architecture
gonzalo.lizarralde@umontreal.ca

Atelier en présentiel : Activités d'enseignement en présence sur le campus. L'atelier requiert une moyenne de 21 heures de travail par semaine, dont 7 heures de travail par semaine avec le professeur.

Le carrefour numérique de la Faculté de l'aménagement est un répertoire de capsules techniques portant sur les logiciels les plus utilisés.

<https://studiumfc.umontreal.ca/login/index.php>

Matériel pédagogique

Cours en ligne : studium.umontreal.ca
Site Internet de la Chaire Fayolle : http://www.chairefayolle.umontreal.ca/fr_index.html

Description

Cet atelier multidisciplinaire de 6 crédits propose un travail créatif et de réflexion critique sur le montage et la gestion de projets en contexte d'intervention urbaine. Il s'agit d'explorer, de tester, et de mettre en pratique des outils et des pratiques de montage, planification, conception et gestion de projets d'aménagement. L'atelier vise le développement des compétences créatives, de leadership, de communication et de coordination, ainsi que l'exploration des processus du projet et des principes éthiques liés à la pratique professionnelle.

Cet atelier est offert à des étudiants et étudiantes inscrits dans la maîtrise et dans le DESS en Montage et gestion de projets d'aménagement (MGPA), dans la maîtrise en urbanisme et dans la 3^e année du Bac en architecture. Il vise à mettre les étudiants et étudiantes dans une situation d'apprentissage par l'action. Il inclut un travail de recherche sur le terrain, ainsi que de dialogue avec des acteurs du milieu politique, administratif, économique et social.

Objectifs généraux

- Préparer les étudiants et étudiantes aux exigences de la pratique professionnelle actuelle en les immergeant dans un travail de montage, planification, conception et gestion autour de l'objectif de « construire sur l'existant ».
- Développer chez les étudiants et étudiantes des habiletés d'analyse, de synthèse, de réflexion critique et d'anticipation face aux complexités des problématiques urbaines et face aux risques et aux positions des parties prenantes.
- Apprendre à monter, planifier et à gérer des projets d'aménagement en tenant compte des variables réelles : objectifs écologiques, politiques d'intervention et de financements, réglementation urbaine, conflits entre parties prenantes, risques, contraintes administratives, etc.
- Apprendre à planifier et utiliser les stratégies et méthodes de négociation, de communication, et d'intermédiation dans le respect des principes d'éthique.
- Développer chez les étudiants et étudiantes leur sens critique et leur leadership en situation de montage et gestion de projets.

Contenu sur le montage et la gestion de projets

Les étudiants devront proposer un plan de montage et gestion de projets. Ce plan doit inclure les thèmes et les questions suivantes :

- Une réflexion sur **les valeurs du projet** ; c'est-à-dire, les principes fédérateurs qui structurent la proposition et qui mobiliseront les divers acteurs. Quelles valeurs peuvent mobiliser les acteurs vers un objectif commun et pertinent pour le contexte ?
- Une réflexion sur **le programme fonctionnel et technique** au niveau urbain et architectural. Quels usages sont-ils pertinents pour le secteur et comment les articuler dans une proposition susceptible de fédérer les diverses parties prenantes ? Quelles occasions à saisir au niveau de la programmation urbaine et architecturale ? Quelles innovations sont souhaitables au niveau des usages et du programme fonctionnel et technique ?
- Les intérêts, les attentes et les dynamiques des **parties prenantes** dans le projet et dans le territoire. Quels sont les principaux acteurs, les intérêts et leurs attentes dans ce territoire ? quel est leur niveau d'influence et comment les fédérer autour d'une proposition architecturale et urbaine ?
- La **stratégie de maîtrise d'ouvrage** : Quel est le montage contractuel idéal pour l'intervention ? Quels acteurs composent le système donneur d'ouvrage et quel sera leur rôle ? Quelles activités (concours, appels d'offres, etc.) seront nécessaires pour développer la proposition ?
- **Le cycle de vie total du projet** : Quelles sont les principales phases nécessaires pour aboutir à la solution ? Quels sont les principaux jalons à identifier dans le plan du projet ? Est-il possible et souhaitable de développer la proposition par lots ou par étapes ? Quelles « interfaces » doit-on mettre en place pour atteindre les objectifs ?
- **Le cycle des principales décisions**, incluant les processus itératifs de prise de décisions. Quelles sont les principales boucles de décision à considérer ?
- **Les risques du projet**, incluant la caractérisation des risques et mesures de réponse. Quels sont les principaux risques à considérer et les mesures à prendre pour y faire face ?

Thématique de l'atelier : construire avec et sur l'existant

Cet atelier propose l'exploration des processus de montage et gestion d'interventions urbaines et architecturales « sur » et « avec » l'existant. Il reconnaît qu'à lumières des impacts environnementaux actuels, des injustices sociales et environnementales persistantes et de l'impératif de décarbonation du secteur du bâtiment beaucoup plus d'efforts doivent être consacrés à la construction sur les structures et infrastructures urbaines existantes. Pendant que construire sur des terrains « vierges » devient de plus en plus illusoire, prolonger la durée de vie des structures et bâtiments existants devient fondamental. Démolir pour reconstruire est de plus en plus un choix coûteux, non seulement du point de vue économique, mais aussi écologique. De plus, la stratégie de la « tabula rasa » répond rarement aux objectifs des acteurs locaux, à la logique des écosystèmes et à l'histoire et aux contraintes propres aux territoires. Sans surprise, plusieurs transformations radicales et ambitieuses rencontrent des difficultés à se concrétiser, font l'objet des contestations ou causent des effets secondaires indésirables, tels que la gentrification, la rupture des liens communautaires, et la destruction des écosystèmes.

Dans ce contexte, le grand défi est parfois celui d'optimiser le cadre bâti existant, de construire sur ce qui existe et de préserver (dans la mesure du possible) les structures, les systèmes et les infrastructures existantes. Cette stratégie d'optimisation de l'existant peut prendre plusieurs formes :

Transformation : Refaire les enveloppes des bâtiments et reconfigurer les espaces avec des nouveaux usages tout en préservant leur structure. Il s'agit souvent de donner « une deuxième vie » à des structures existantes. Voir, par exemple, le projet de transformation de logements à Bordeaux par Lacaton et Vassal :

<https://www.lacatonvassal.com/index.php?idp=80>

Surélévation : Construire des agrandissements avec des structures légères (en bois, par exemple) sur les toits des bâtiments, favorisant ainsi la densification et la consolidation des quartiers. Voir un exemple ici :

<http://traa.fr/portfolio/surelevation-dun-immeuble-de-bureaux/>

Adition d'usages : Ajouter des espaces pour une nouvelle activité sur les bâtiments existants. Voir, par exemple, l'ajout des fermes LUFA sur des bâtiments industriels, <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/brownstein-atop-a-walmart-lufas-latest-greenhouse-is-almost-ready-to-harvest>

Consolidation et remplissage : Insérer des espaces et des usages dans des interstices existants, souvent dans une approche équivalant à la « microchirurgie urbaine » dans laquelle des petites interventions sont faites dans un tissu en consolidation. Voir, par exemple, les exemples de microchirurgie urbaine à Medellin :

<https://www.construible.es/2014/01/21/regeneracion-urbana-en-un-barrio-de-infraviviendas-en-medellin>

Dans tous ces cas, il s'agit des interventions délicates, modestes et structurantes qui reconnaissent la valeur de l'existant. Il s'agit non seulement de construire mieux, mais aussi parfois de construire... moins. Ces actions impliquent donc un niveau de créativité souvent plus important. Plusieurs de ces interventions ont besoin des technologies légères, démontables, modulaires, préusinées et novatrices. Elles impliquent également des concertations (ententes, partenariats, contrats) entre plusieurs acteurs et donc un montage organisationnel complexe. Elles demandent la considération d'un cycle de vie du cadre bâti plus long, plus adaptatif et plus

dynamique. En somme, il s'agit des interventions fort pertinentes pour l'exploration des processus de projet novateurs et des nouvelles stratégies de montage, planification, conception et construction.

Lectures obligatoires

Les participants devront lire deux ouvrages qui nous permettront d'alimenter les réflexions et les discussions en atelier :

Project Management Institute. (2023). *A Guide to the Project Management Body of Knowledge, 7th ed.*; Project Management Institute (PMI): Newton Square PA. (Disponible en français et en anglais).

Lizarralde, G. (2024). *La qualité en architecture, urbanisme et paysage : Théories et pratiques critiques*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

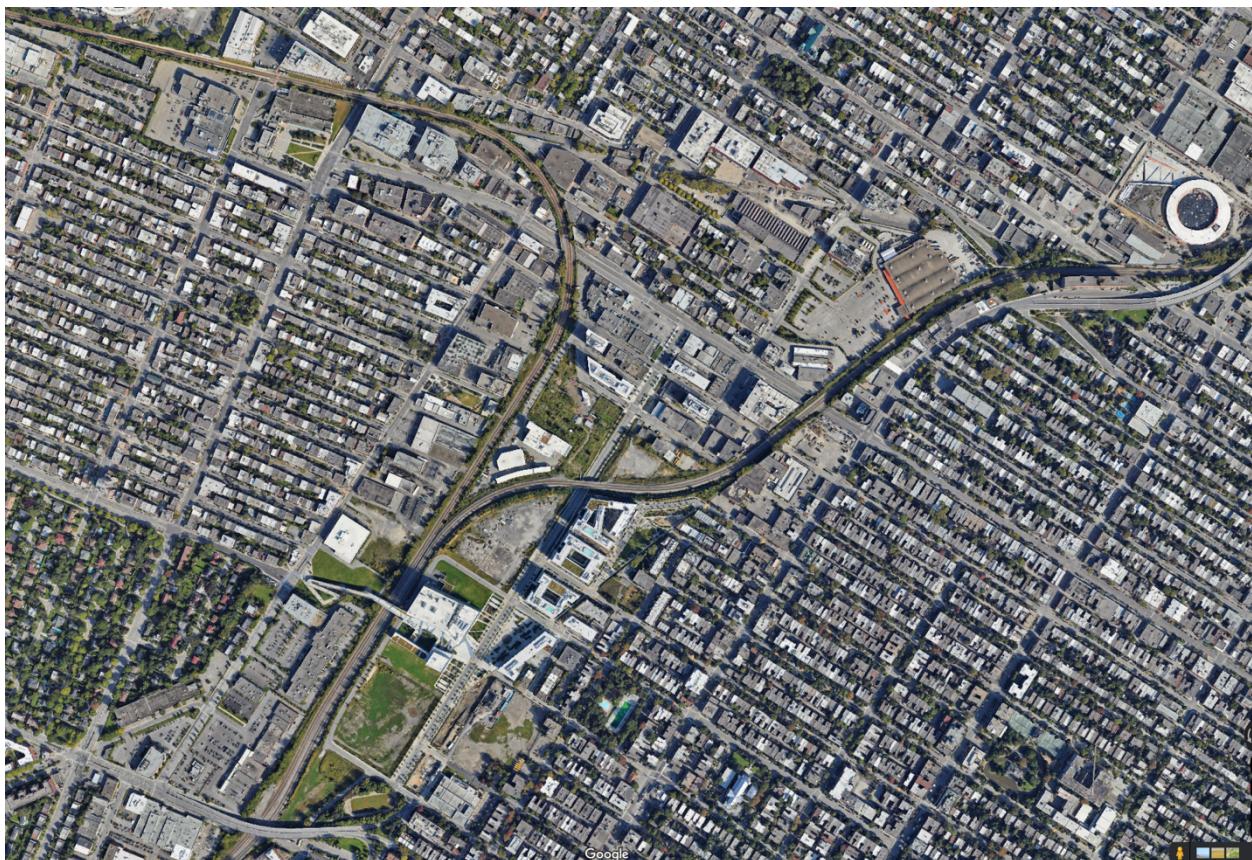
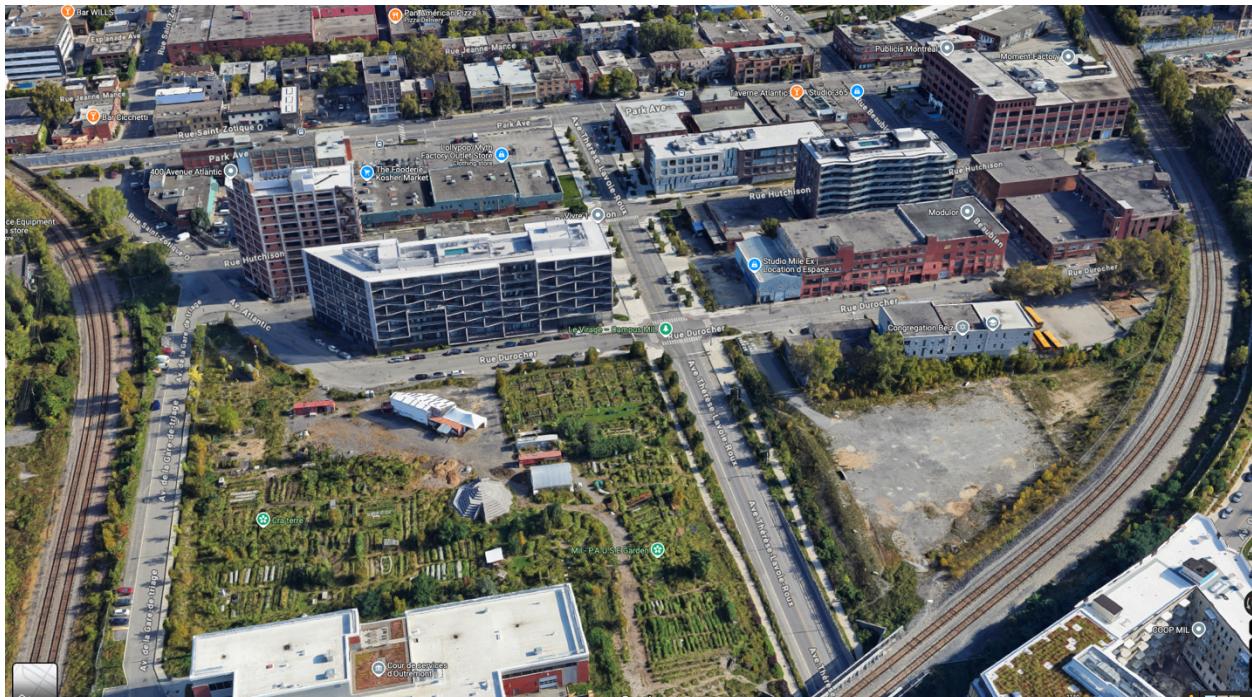
Ce dernier est disponible en ligne (<https://pum.umontreal.ca/collections/parametres/>) et à la coop de la Faculté de l'aménagement.

Contexte d'intervention : le champ des possibles autour du campus MIL

Nous proposons de travailler dans les quartiers environnant le campus MIL. Plus particulièrement, dans la zone de Parc-Extension et dans les secteurs en consolidation du côté Est et Nord du Campus MIL. On y trouve des îlots parfois peu consolidés et des structures avec divers niveaux de qualité à usages variés : commerce, industries, logements, ateliers d'artistes, bureaux, etc. Le campus MIL (une intervention radicale sur le territoire à l'instar de cet urbanisme fonctionnel et parfois arrogant que nous décrivons ci-haut) a créé des effets importants sur les usages, la mobilité et le caractère de ce secteur. Il a également accéléré le processus de gentrification des quartiers environnants, tout en offrant peu de services, logements et solutions aux habitants à faible revenu qui habitent le territoire. Comment pouvons-nous maintenant imaginer des interventions plus délicates et respectueuses du territoire, de son passé et des communautés qu'y habitent ?

Ce secteur implique un arrimage complexe entre plusieurs institutions ayant des politiques hétérogènes : La Ville d'Outremont, la Ville de Mont-Royal, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie de la Ville de Montréal. À cela s'ajoutent des organisations puissantes telles que la compagnie ferroviaire CN, la STM, l'Université de Montréal, et des propriétaires d'importants terrains. Il s'agit également d'un territoire caractérisé par plusieurs problèmes, tels que la pauvreté, le manque de services et l'insécurité alimentaire. Enfin, il s'agit d'un territoire fortement fragmenté par les voies ferrées et par des infrastructures électriques et de transport.

Comment répondre aux besoins des habitants dans un secteur fragmenté et hétérogène et dans un carrefour d'acteurs ayant des intérêts fort divergents ? Quels usages et quel paysage urbain sont souhaitables dans ce secteur ? Comment intervenir tout en respectant l'histoire de ce territoire ?



Images du secteur d'intervention.

Méthodologie, déroulement de l'atelier et évaluation

Le travail sera réalisé en 3 ou 4 équipes de 3 à 4 étudiants et étudiantes. Chaque équipe sera ainsi composée de 2 étudiants et étudiantes en MGPA, 1 étudiant ou étudiante en urbanisme et 1 ou 2 étudiants et étudiantes en architecture. Veuillez noter que les étudiants seront évalués selon des critères correspondant à leur niveau d'études (1^{er} ou 2^e cycles) et à leur programme.

L'atelier se réalise en trois grands moments, qui conduisent à quatre livrables et quatre évaluations :

Moment 1 (30% de la note). Analyse des enjeux, diagnostic urbain et identification des lieux d'intervention

Ici il y a un travail collectif et un travail « pour l'équipe » :

Travail collectif : Les équipes devront identifier les principaux potentiels de transformation et analyser les principaux problèmes et défis du secteur (donc dresser un « diagnostic »). Toutes les équipes contribueront à l'identification et l'analyse des enjeux du territoire et à la documentation. Ce travail sera divisé en quatre thèmes :

- Aspects physiques : morphologie, densités, typologies urbaines, trames, etc. (analyse en plans, élévations, dessins, photos, etc.) ;
- Aspects sociaux : données démographiques, aspects historiques et culturels ;
- Aspects organisationnels : enjeux économiques, politiques et administratifs, incluant la réglementation urbaine applicable et les enjeux de gouvernance ;
- Systèmes urbains : Mobilité, usages et services (analyse en plans, élévations, dessins, photos, etc.).

Livrables (25% de la note finale) :

- Une présentation de 20 minutes par équipe,
- Une maquette du secteur à échelle 1:200 à 1:500 (idéalement en bois pour pouvoir la réutiliser pendant toute la session)
- Un document en PDF incluant les fiches d'analyse.

Critères d'évaluation :

- Pertinence des analyses ;
- Cohérence dans l'information présentée ;
- Capacité de synthèse ;
- Qualité des images ;
- Qualité de la maquette ;
- Contribution individuelle au travail collectif.

Travail pour le projet de chacune des équipes : chaque groupe devra identifier un lieu d'intervention et le caractériser.

Livrables (5% de la note finale) :

- Une présentation de 5 minutes par équipe
- Cinq fiches en PDF incluant l'analyse du lieu d'intervention, l'identification des principaux acteurs et les enjeux de la proposition.

Critères d'évaluation :

- Pertinence des analyses ;
- Capacité de synthèse ;
- Cohérence de la proposition par rapport aux enjeux identifiés ;
- Contribution individuelle au travail collectif.

Moment 2 (30% de la note). Montage, conception et planification préliminaires

Les équipes devront analyser les besoins et le potentiel du lieu d'intervention identifié, proposer un programme d'aménagement (aux échelles urbaines et architecturales) qui permettra de résoudre les défis analysés, explorer des solutions spatiales et planifier la mise en œuvre du projet et des activités pendant tout leur cycle de vie.

Livrables (30% de la note finale):

Une présentation de 20 minutes par équipe et un document en PDF avec les fiches d'analyse, incluant :

- Titre du projet (un titre évocateur qui synthétise l'essence de la proposition) ;
- Identification du problème à résoudre et l'objectif du projet ;
- Présentation du lieu d'intervention ;
- Diagramme des valeurs du projet (les principes fédérateurs qui structurent la proposition et qui mobiliseront les divers acteurs) ;
- Programme fonctionnel ;
- Diagramme des parties prenantes (la multi-organisation temporaire) ;
- Diagramme de cycle de vie du projet (phases, jalons, lots, étapes, et principales « interfaces » proposées) ;
- Diagramme de prise de décisions (exemple d'un processus itératif de prise de décisions) ;
- Diagramme de risques du projet (caractérisation des risques et mesures de réponse).

Une maquette du lieu d'intervention à environ 1 :50 à 1:100 (idéalement en bois pour pouvoir la réutiliser) incluant la proposition (idéalement amovible pour pouvoir la remplacer par la version définitive plus tard).

L'évaluation tiendra compte autant du contenu présenté que de la qualité de la communication orale et visuelle. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- La pertinence des analyses, des évaluations et de la programmation ;
- La qualité (intérêt, créativité et cohérence) des propositions ;
- La compréhension et l'utilisation des outils de montage, planification et gestion ;
- La qualité de la communication visuelle, écrite et orale ;
- Les progrès d'une étape à l'autre ;
- La qualité de la maquette ;
- La contribution individuelle aux travaux d'équipe (le professeur pourra moduler les notes au sein d'une même équipe en fonction du travail apporté par chaque étudiant ou étudiante).

Moment 3 (40% de la note). Montage, conception et planification définitifs

Les équipes devront présenter leur projet définitif.

Livrables (40% de la note finale) :

Une présentation de 20 minutes par équipe et un document en PDF avec les fiches d'analyse, incluant :

- Titre du projet (un titre évocateur qui synthétise l'essence de la proposition) ;
- Identification du problème à résoudre et l'objectif du projet ;
- Présentation du lieu d'intervention ;
- Diagramme des valeurs du projet (les principes fédérateurs qui structurent la proposition et qui mobiliseront les divers acteurs) ;
- Programme fonctionnel ;
- Diagramme des parties prenantes (la multi-organisation temporaire) ;
- Diagramme de cycle de vie du projet (phases, jalons, lots, étapes, et principales « interfaces » proposées) ;
- Diagramme de prise de décisions (exemple d'un processus itératif de prise de décisions) ;
- Diagramme de risques du projet (caractérisation des risques et mesures de réponse).

Une maquette du lieu d'intervention incluant la proposition finale à 1:50 à 1:100.

Une mini-maquette de l'intervention placée dans la maquette générale du secteur.

Critères d'évaluation :

- La pertinence des analyses, des évaluations et de la programmation ;
- La qualité (intérêt, créativité et cohérence) des propositions ;
- La compréhension et l'utilisation des outils de montage, planification et gestion ;
- La qualité de la communication visuelle, écrite et orale ;
- Les progrès d'une étape à l'autre ;
- La qualité de la maquette ;
- La contribution individuelle aux travaux d'équipe (le professeur pourra moduler les notes au sein d'une même équipe en fonction du travail apporté par chaque étudiant ou étudiante).

Programmation détaillée du trimestre

Séance 1, 9 janvier :

Introduction. Explication de l'atelier. Présentations et organisation des équipes.
Début de recherches sur le secteur.

Séance 2, 13 janvier :

Recherches sur le secteur. Impression des plans du secteur.

Séance 3, 16 janvier :

Recherches sur le secteur. Analyse des plans du secteur.

Conférence de Kashimoto Mpinga, Directeur des interventions sur le campus MIL, Université de Montréal.

Séance 4, 20 janvier :

Recherches sur le secteur. Préparation de la maquette du secteur.

Table ronde avec des acteurs du milieu : Marie-Ève Ouellet, Vice-rectorat aux partenariats communautaires, Multicaf, Corridor vert, etc.

Séance 5, 23 janvier : 15h30 à 17h30

Rencontre de travail avec Kashimoto Mpinga et Pascal Lavoie, Direction des projets majeurs d'infrastructures

Séance 6, 27 janvier :

Recherches sur le secteur. Finalisation de la maquette du secteur. Gonzalo sera absent. Invité : Jean-Paul Boudreau.

Séance 7, 30 janvier :

Recherches sur le secteur. Finalisation de la maquette du secteur. Présentations préliminaires de la documentation.

Séance 8, 3 février :

Révisions de l'analyse et préparation des présentations

Séance 9, 6 février**Évaluation de la première partie. Présentation collective et par équipes**

Jury: Gonzalo Lizarralde, Kashimoto Mpinga, Anne-Marie Petter

Séance 10, 10 février

Analyse des lieux d'intervention et travail sur les propositions de projets.

Séance 11, 13 février :

Analyse des lieux d'intervention et travail sur les propositions de projets.

Séance 12, 17 février :

Analyse des lieux d'intervention et travail sur les propositions de projets.

Séance 13, 20 février :

Analyse des lieux d'intervention et travail sur les propositions de projets.

Séance 14, 24 février :

Analyse des lieux d'intervention et travail sur les propositions de projets. Définition des plans.

Séance 15, 27 février :

Analyse des lieux d'intervention et travail sur les propositions de projets. Préparation de la maquette du projet.

Semaine du 3 mars :

Semaine d'activités libres

Séance 16, 10 mars:

Analyse des lieux d'intervention et travail sur les propositions de projets. Finalisation de la maquette du projet.

Évaluation de la deuxième partie. Présentations par équipes

Jury: Gonzalo Lizarralde, Marie-Eve Ouellet, Clément Demers.

Séance 17, 13 mars:

Révisions sur les propositions.

Séance 18, 17 mars :

Révisions sur les propositions.

Séance 19, 20 mars :

Révisions sur les propositions.

Séance 20, 24 mars :

Révisions sur les propositions.

Séance 21, 27 mars :

Révisions sur les propositions.

Séance 22, 31 mars :

Révisions sur les propositions.

Séance 23, 3 avril :

Révisions sur les propositions. Préparation des fiches.

Séance 24, 7 avril :

Plans et documentation. Préparation des fiches.

Séance 25, 10 avril :

Révisions sur les propositions. Préparation de la maquette du projet. Préparation des fiches.

Séance 26, 14 avril :

Révisions sur les propositions. Préparation de la maquette du projet. Finalisation des fiches.

Séance 27, 17 avril :

Évaluation de la troisième partie. Présentations

Jury: Gonzalo Lizarralde, Valérie Amiraux, Jean-Paul Boudreau.

Participation à l'exposition des Finissants

La participation à l'EFFA (Exposition des finissants de la faculté en aménagement) est obligatoire. Des précisions sur le livrable à produire de même que la date de dépôt de celui- ci vous seront fournies par le comité de l'exposition.

Bibliographie

- Arnstein, S.R. (1969) «A ladder of citizen participation». American Institute of Planners, 35(4), p.216-114.
- Bonafoux-Boucher, M. & Y. Pesqueux (dir.) (2006) Décider avec les parties prenantes. Approche d'une nouvelle théorie de la société civile, La Découverte, Paris.
- Bourque, R. & Ch. Thuderoz (2011) Sociologie de la négociation, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Carmona, M., C. De Magalhães & al. (2002), «Stakeholder Views on Value and Urban Design » Journal of Urban Design, Vol. 7(2), pp. 145-169.
- Courtot, H. (1998). La gestion des risques dans les projets. Paris: Economica.
- El Abboubi, M. & A. Cornet (2010), « L'implication des parties prenantes comme un processus de construction sociale. Analyse à partir de la théorie de l'acteur-réseau.» management & avenir, Vol. 3(33), pp. 275-297.
- Fisher, R. & W. Ury (1982), Comment réussir une négociation, Seuil, Paris.
- Freeman, E. R. (2010 [1984]). Strategic Management. A Stakeholder Approach. Cambridge: Cambridge University Press.
- Frooman, J. & A. J. Murrell (2005). «Stakeholder Influence Strategies: The Roles of Structural and Demographic Determinants » Business & Society 44(1), p. 3-31.
- Hudson, A. & T. Evans (2005). «Regeneration and Sustainability: The New Language of Planning » Urban Design International 10, p. 87-94.

- Gauthier, M., M. Gariépy, et al. (2010). Renouveler l'aménagement et l'urbanisme. Planification territoriale, débat public et développement durable, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Germain, C. & S. Gates (2010). « L'engagement des parties prenantes internes dans les démarches de Responsabilité Globale (RG): l'intégration des indicateurs de RG dans les outils de pilotage du contrôle de gestion.» *management & avenir* 3(33), p. 223-237.
- Hamel, P. J. (2008). « Les mirages du partenariat public-privé. Le cas des municipalités au Québec.», *Agone* 38/39, p. 151-176.
- Hassid, O. (2008). *La gestion des risques*. Paris: Dunod.
- Hubert, M.; P. Lewis & M. M. Raynaud (2014) (dir.), *Les grands projets urbains. Territoires, acteurs et stratégies*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Kerven, G.-Y., & Rubise, P. (1991). *L'archipel du danger. Introduction aux cindyniques*. Paris: Economica.
- Lucan, J. (2012), *Où va la ville aujourd'hui ? Formes urbaines et mixité*, Éditions de La Villette, Paris.
- Mangin, D. & al. (2013), *Paris-Babel : Une métropole européenne*, Éditions de la Villette, Paris.
- Messager, V. (2014). *Gestion de projet agile*. Paris: Eyrolles
- Mitchell, R. K., B. R. Agle & al. (1997), «Toward a Theory of Stakeholder Identification and Salience: Defining the Principle of Who and What Really Counts », *Academy of Management Review*, Vol. 22(4), pp. 853-896.
- Moore, D. (2002) *Project Management: Designing Effective Organizational Structures in Construction*, Blackwell Science Ltd., Oxford (ISBN 0-632-06393-9).
- Olson, M. (1978). *Logique de l'action collective*, PUF, Paris.
- Ostrom, E. (2010). *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, De Boeck, Bruxelles.
- Panerai, Ph. (2022). *La ville de demain*. Paris: PUF.
- Panerai, Ph. (2008) *Paris métropole. Formes et échelles du Grand-Paris*, Éditions de La Villette, Paris.
- Paperno Wolf, E. & C. N. Lebeaux (1969), *Change and Renewal in an Urbans Community*.
- Five Case Studies of Detroit, New York, Frederick A. Praeger Publishers.
- Pinson, G. (2009) *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Presses SciencePo, Paris.

Échelle de notation

Excellent :	A+	(4.3)
	A	(4.0)
	A –	(3.7)
Bon :	B+	(3.3)
	B	(3.0)
	B -	(2.7)
Passable :	C +	(2.3)
	C	(2.0)
Échec :	C -	(1.99 - 0)

Présence

La présence aux séances et aux rencontres de suivi est obligatoire. Si une personne étudiante doit s'absenter pour des raisons de santé, elle devra justifier son absence en remplissant le formulaire prévu à cet effet dans le Centre étudiant et aviser le professeur et la chargée de cours.

Il est possible que certains sujets débordent de la période prévue; dans ce cas, des ajustements au programme seront faits au fur et à mesure. Les étudiants devront s'informer (sans exception) de tout changement fait au plan de cours ou aux exercices.

Rappel relatif à une absence à une évaluation (article 9.9 du Règlement des études)

Justification d'une absence : L'étudiant ou étudiante doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Intégrité, fraude et plagiat

L'étudiant est invité à consulter le site <http://www.integrite.umontreal.ca/>. Le **Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants** y est présenté de même qu'une documentation relative aux normes en vigueur pour la présentation des travaux et des conseils pertinents.

Dates de modification de choix de cours et d'abandon

(Articles 6.11, 6.12, 7.3 et 7.4 du Règlement des études; article 7 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants). Modification du choix de cours AVEC libération de l'obligation d'acquitter les droits de scolarité : vérifiez la date exigée.

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx).

	critère abordé
	critère approfondi
	compréhension
	capacité

<h2>Projet d'architecture 2</h2> <h3>Description</h3> <p>Développement d'un projet d'architecture à partir d'une démarche s'appuyant sur l'étude du contexte, d'un programme, de la matérialité et de la forme.</p> <h3>Objectifs</h3> <p>Les ateliers optionnels offerts aux étudiants de poursuivre leurs intérêts particuliers et de consolider les acquis liés à la compréhension du contexte, à la pensée constructive et aux habiletés de représentation et de conception numérique.</p> <h3>Contenu</h3> <p>Variable</p> <h3>Formule pédagogique</h3> <p>L'enseignement est individuel. L'atelier regroupe une douzaine d'étudiants. Les évaluations font appel à des critiques invités. Les projets sont développés et présentés en dessins, modèles numériques et maquettes réalisés en divers matériaux.</p> <h3>Évaluation</h3> <p>L'évaluation est faite à chaque étape à l'occasion d'une présentation devant les professeurs et des invités de l'état d'avancement du projet par chacune des équipes d'étudiants. Les critères d'évaluation sont définis pour chaque étape et portent principalement sur la rigueur des analyses et sur les qualités concrètes des espaces projetés.</p>	<p>sigle : ARC3018</p> <p>Atelier optionnel : 6 cr</p> <p>Cycle : 1</p> <p>Année : 3</p> <p>Préalables : ARC2012</p> <p>Trimestre : hiver</p>																																																																																																				
<table border="1"> <tr> <td rowspan="8" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Design</td> <td>A1</td> <td></td> <td>théories, précédents et méthodes de design</td> <td></td> </tr> <tr> <td>A2</td> <td></td> <td>habiletés en design</td> <td></td> </tr> <tr> <td>A3</td> <td></td> <td>outils de design</td> <td></td> </tr> <tr> <td>A4</td> <td></td> <td>analyse d'un programme</td> <td></td> </tr> <tr> <td>A5</td> <td></td> <td>contexte et aménagement du site</td> <td></td> </tr> <tr> <td>A6</td> <td></td> <td>design urbain</td> <td></td> </tr> <tr> <td>A7</td> <td></td> <td>conception des détails</td> <td></td> </tr> <tr> <td>A8</td> <td></td> <td>documentation du design</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Culture, communication et pensée critique</td> <td>B1</td> <td></td> <td>pensée critique et communication</td> <td></td> </tr> <tr> <td>B2</td> <td></td> <td>histoire de l'architecture</td> <td></td> </tr> <tr> <td>B3</td> <td></td> <td>théorie de l'architecture</td> <td></td> </tr> <tr> <td>B4</td> <td></td> <td>diversité culturelle et perspectives mondiales</td> <td></td> </tr> <tr> <td>B5</td> <td></td> <td>systèmes écologiques</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Connaissances techniques</td> <td>C1</td> <td></td> <td>systèmes de réglementation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>C2</td> <td></td> <td>matériaux</td> <td></td> </tr> <tr> <td>C3</td> <td></td> <td>systèmes structuraux</td> <td></td> </tr> <tr> <td>C4</td> <td></td> <td>systèmes de l'enveloppe</td> <td></td> </tr> <tr> <td>C5</td> <td></td> <td>systèmes environnementaux</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="5" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Pratique professionnelle</td> <td>DC</td> <td></td> <td>design complet</td> <td></td> </tr> <tr> <td>E1</td> <td></td> <td>la profession d'architecte</td> <td></td> </tr> <tr> <td>E2</td> <td></td> <td>responsabilités éthiques et légales</td> <td></td> </tr> <tr> <td>E3</td> <td></td> <td>modes d'exercice de la profession</td> <td></td> </tr> <tr> <td>E4</td> <td></td> <td>contrats utilisés dans la profession</td> <td></td> </tr> <tr> <td>E5</td> <td></td> <td>gestion de projet</td> <td></td> </tr> </table>	Design	A1		théories, précédents et méthodes de design		A2		habiletés en design		A3		outils de design		A4		analyse d'un programme		A5		contexte et aménagement du site		A6		design urbain		A7		conception des détails		A8		documentation du design		Culture, communication et pensée critique	B1		pensée critique et communication		B2		histoire de l'architecture		B3		théorie de l'architecture		B4		diversité culturelle et perspectives mondiales		B5		systèmes écologiques		Connaissances techniques	C1		systèmes de réglementation		C2		matériaux		C3		systèmes structuraux		C4		systèmes de l'enveloppe		C5		systèmes environnementaux		Pratique professionnelle	DC		design complet		E1		la profession d'architecte		E2		responsabilités éthiques et légales		E3		modes d'exercice de la profession		E4		contrats utilisés dans la profession		E5		gestion de projet		
Design		A1		théories, précédents et méthodes de design																																																																																																	
		A2		habiletés en design																																																																																																	
		A3		outils de design																																																																																																	
		A4		analyse d'un programme																																																																																																	
		A5		contexte et aménagement du site																																																																																																	
		A6		design urbain																																																																																																	
		A7		conception des détails																																																																																																	
	A8		documentation du design																																																																																																		
Culture, communication et pensée critique	B1		pensée critique et communication																																																																																																		
	B2		histoire de l'architecture																																																																																																		
	B3		théorie de l'architecture																																																																																																		
	B4		diversité culturelle et perspectives mondiales																																																																																																		
	B5		systèmes écologiques																																																																																																		
Connaissances techniques	C1		systèmes de réglementation																																																																																																		
	C2		matériaux																																																																																																		
	C3		systèmes structuraux																																																																																																		
	C4		systèmes de l'enveloppe																																																																																																		
	C5		systèmes environnementaux																																																																																																		
Pratique professionnelle	DC		design complet																																																																																																		
	E1		la profession d'architecte																																																																																																		
	E2		responsabilités éthiques et légales																																																																																																		
	E3		modes d'exercice de la profession																																																																																																		
	E4		contrats utilisés dans la profession																																																																																																		
E5		gestion de projet																																																																																																			

AVIS ADMINISTRATIF

Dates limites pour la modification du choix de cours et pour l'abandon d'un cours

(Articles 6.11, 6.12, 7.3 et 7.4 du Règlement des études; article 7 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants)

Modification du choix de cours **AVEC** libération de l'obligation d'acquitter les droits de scolarité, après cette date l'étudiant doit acquitter les droits même s'il abandonne le cours :

- Le ou avant le **jeudi 23 janvier 2025**

Abandon d'un cours :

- Le ou avant le **vendredi 14 mars 2025**

Calendrier disponible au <https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/infos-pratiques/>

Évaluations de l'enseignement

Une évaluation de l'enseignement aura lieu dans les dernières semaines de la session. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

- Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

- Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.besh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études

Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite : <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) : <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM : <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap : <http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

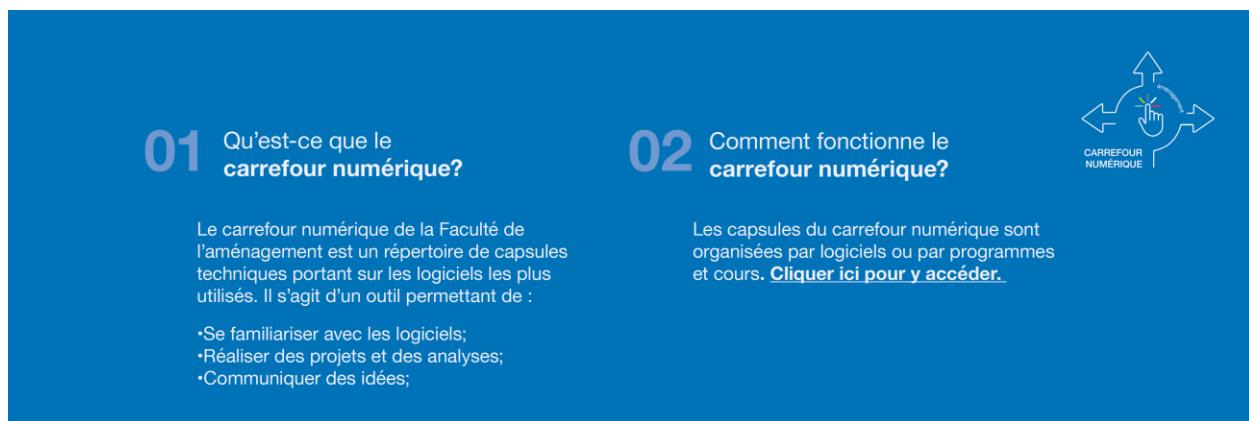
L'étudiant est invité à consulter le site <http://www.integrite.umontreal.ca/>. Le **Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants** y est présenté de même qu'une documentation relative aux normes en vigueur pour la présentation des travaux et des conseils pertinents notamment pour citer correctement ses sources ou paraphraser un auteur.

Voici quelques exemples de fraude et de plagiat définis dans le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants* de l'Université de Montréal (extrait de <https://integrite.umontreal.ca/reflexion-sur-lintegrite/integrite-a-luniversite-de-montreal/> consulté en août 2012) :

- L'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;
- L'exécution par une autre personne d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;
- Le recours à toute aide non autorisée à l'occasion d'un examen ou pour la réalisation d'un travail;
- La présentation, sans autorisation, d'un même travail dans différents cours;
- L'obtention par moyen illicite de questions ou de réponses d'examen;
- La sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen.

Les manques à l'intégrité par la fraude ou le plagiat peuvent avoir des conséquences graves. En effet, une infraction au Règlement de l'Université de Montréal est signalée au dossier de l'étudiant et les sanctions peuvent aller de la réprimande à l'expulsion de l'université ou à la révocation du diplôme.

Services de soutien à l'apprentissage :



The screenshot shows a blue-themed website for the 'Carrefour Numérique'. It features two main sections: '01 Qu'est-ce que le carrefour numérique?' and '02 Comment fonctionne le carrefour numérique?'. The '01' section includes a description of what the digital hub is and a list of three bullet points: '• Se familiariser avec les logiciels; • Réaliser des projets et des analyses; • Communiquer des idées;'. The '02' section includes a description of how the hub works and a call-to-action 'Cliquer ici pour y accéder.' with a small icon of a hand pointing to a screen. The 'Carrefour Numérique' logo is visible in the top right corner.

- Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap : <http://www.bsesh.umontreal.ca/>
- Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>

Service de soutien à l'apprentissage des Services à la vie étudiante : <http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/>

AJOUT POUR LES ATELIERS

Pour être admissible aux critiques et à l'évaluation, le projet d'atelier de l'étudiant devra avoir été développé sous la supervision du tuteur selon les modalités du plan de cours.